



ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE DU VILLAGE ET ARCHITECTURALE DE BATIMENTS COMMUNAUX MONETIER-LES-BAINS

27/10/2022 – COMPTE RENDU – ATELIER PARTICIPATIF N°3

Personnes présentes

Une cinquantaine d’habitants présents.

7 élus présents.

2 animateurs du groupement Alpicité.

Introduction

Dans le cadre de l’élaboration de l’étude de programmation de la commune du Monétier les Bains, un premier atelier participatif a eu lieu le 10 mars 2022 pour élaborer le diagnostic territorial du centre-bourg et un second le 6 juillet pour travailler sur les scénarios.

Aujourd’hui, l’objectif est de travailler sur le scénario préférentiel réalisé en amont par le groupement Alpicité, afin d’arriver à une validation ou non du scénario préférentiel.

Présentation des objectifs et du déroulement de l’atelier

Introduction de M. le Maire : M. Jean-Marie REY remercie les citoyens qui prennent part à cette démarche d’atelier participatif. M. le Maire rappelle que cette étude sert à créer un schéma directeur d’aménagement urbain pour les vingt prochaines années. M. le Maire explique ensuite que les élus et lui-même tiennent à cœur la participation active de la population du Monétier dans la construction de ce programme.

Nicolas Breuillot, gérant d’Alpicité présente le scénario pressenti, à partir d’un plan schématique projeté et disposé sur chaque table de travail (voir annexe).

Les couples bâtiments / programmes architecturaux sont présentés par Daisy Rozan, architecte HMNOP du groupement Alpicité. *Les programmes, plans et croquis d’insertion de chaque bâtiment municipal en mutation ont été déposés sur chaque table de l’atelier.*

Enfin, Nicolas Breuillot présente le déroulement de l’atelier participatif, constitué de plusieurs étapes :

- Une première étape consiste à discuter à chaque table des différentes thématiques proposées par le bureau d’étude ;
- Une seconde étape consiste à valider ou non / annoter / dessiner / écrire des idées complémentaires du groupe sur le grand plan fourni ainsi que sur des feuilles de brouillons ;
- Une troisième et dernière étape est la présentation du travail effectué par chaque groupe devant les personnes présentes.



Les documents fournis à chaque table de travail

- ✓ Un grand plan format A0, avec le scénario pressenti et ses légendes (programme urbain et programmes architecturaux).
- ✓ Plusieurs feuillets A3 qui expose les différentes programmations pressenties sur les bâtiments municipaux en mutation.
- ✓ Des post-its, feuilles de brouillons, feutres et stylos viennent compléter l'ensemble.

Le déroulement de l'atelier

Suite à cette présentation, les personnes présentes (une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion) ont été réparties en 8 groupes, de manière aléatoire. Dans chaque groupe, un à deux rapporteurs ont été choisis afin de pouvoir présenter les résultats aux personnes présentes à la fin de l'atelier.

Les animateurs de l'équipe d'Alpicité et les élus ont circulé de table en table afin de s'assurer du bon déroulement de l'exercice et de répondre aux questions soulevées.

Les résultats de l'atelier

Groupe 1 :



Photo du travail du groupe n°1

Remarques :

- 1) Mobilités
 - Très bien pour la route de contournement « desserte »
 - Parkings Nord et Sud
 - Idée de mettre en place une signalétique importante (commerces, patrimoine à visiter)
- 2) Cœur de village piétonnier
 - Zone très marquée = très bien
 - Circulation très très limitée en vitesse
- 3) Liaison piétonne cœur de village / front de neige
 - Réponse sur le plan pas assez développée
- 4) Logements
 - Logements sociaux : ok dans le bâtiment technique
 - Logements saisonniers : combien au projet du Gros Moutas ?
- 5) Place du Stabatio
 - Végétalisation = très bien
 - Bibliothèque / agrandissement = très bien
 - > enjeu à la hauteur de l'histoire du village
 - Expositions > imprimeurs / éditeurs / etc.
 - Salle pour les associations : c'est une réponse à une juste demande ancienne

Group 2 :

**LE MONETIER LES BAINS /// ETUDE DE PROGRAMMATION
Atelier n°3_ le scénario préférentiel _ GROUPE N°**

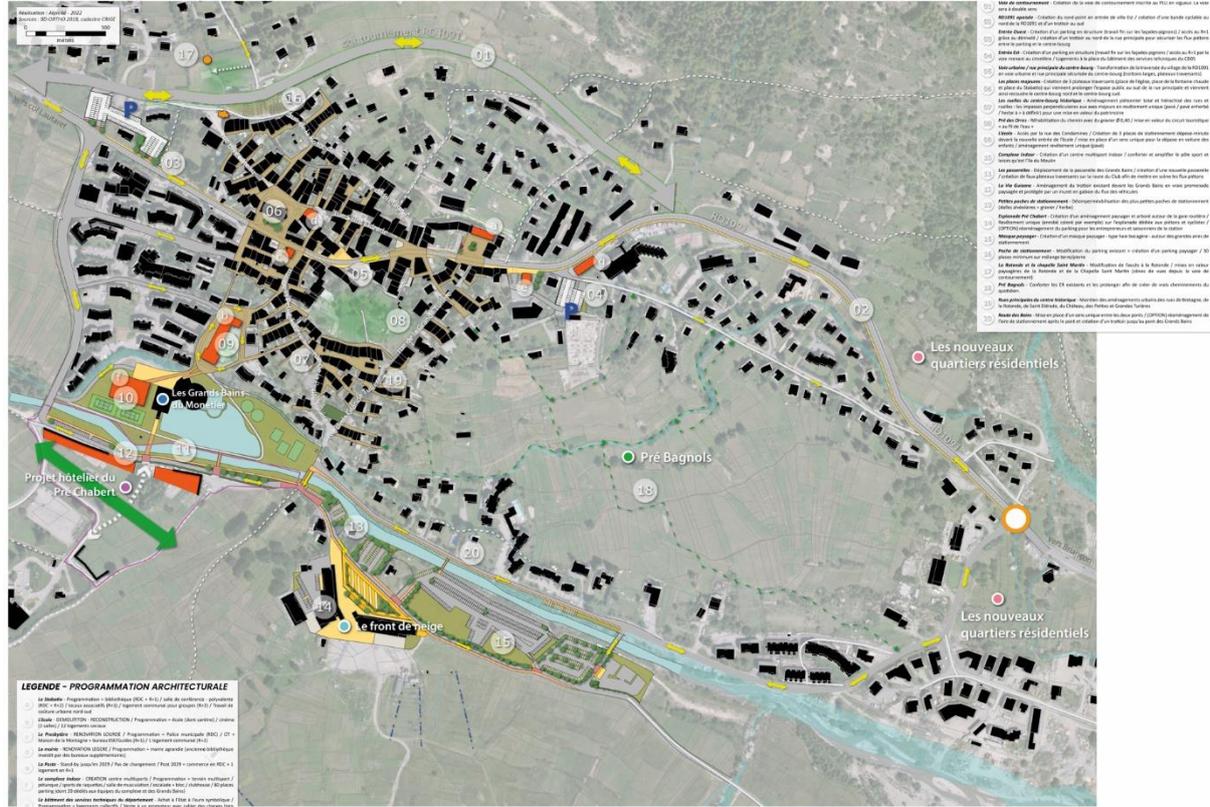


Photo du travail du groupe n°2 (pas de modification apportée sur le plan fourni)

Remarques :

- Quel intérêt de la passerelle nouvelle entre le pont et l'île du Moulin ?
 - o Et pourquoi déplacer la passerelle existante allant aux Grands Bains ... N'est-ce pas une dépense inutile ?
 - o La route de Rochebrune à sens unique > pourquoi ne pas garder les 2 sens ? l'accès vers le haut traverserait la route principale. De plus, en sens unique, les voitures iront trop vite > accidentogène.
- Positif : le rond-point d'accès à l'entrée Est du village.
- Les parkings en structures vont à contre-sens de l'histoire : moins de neige, moins de voitures > moins de problèmes de stationnement = pas besoin d'infrastructures lourdes et complexes à changer de destination. (Les soucis de stationnement se concentrent sur quelques mois : août, février et mars).
- Les logements communaux doivent être dédiés aux résidents permanents à l'année. Du studio au 4-5 pièces.
- Garde-t-on un espace pour le logement du prêtre ou une salle ?
- Le projet d'hôtel de luxe : cela est-il viable car les clients qui iraient ne paieraient pas quelques centaines d'euros une chambre pour aller tremper aux Bains dans la foule ...
- Pourquoi privilégier la circulation automobile autour de l'école ? Il faut promouvoir les transports en commun et le ramassage scolaire !

Groupe 3 :



Photo du travail du groupe n°3

Remarques :

- Attention aux accès vers les quartiers existants avec la voie de contournement à créer.
- Profil de la voie principale du village (ancienne RD1091) voie cyclable 1,5m / bande roulante 5m / voie cyclable 1,5m.
- Profil RD1091 avant voie de contournement validée. Trottoir / bande roulante / voie cyclable (sens montant).

Groupe 4 :

LE MONETIER LES BAINS /// ETUDE DE PROGRAMMATION
 Atelier n°3 _ le scénario préférentiel _ GROUPE N°

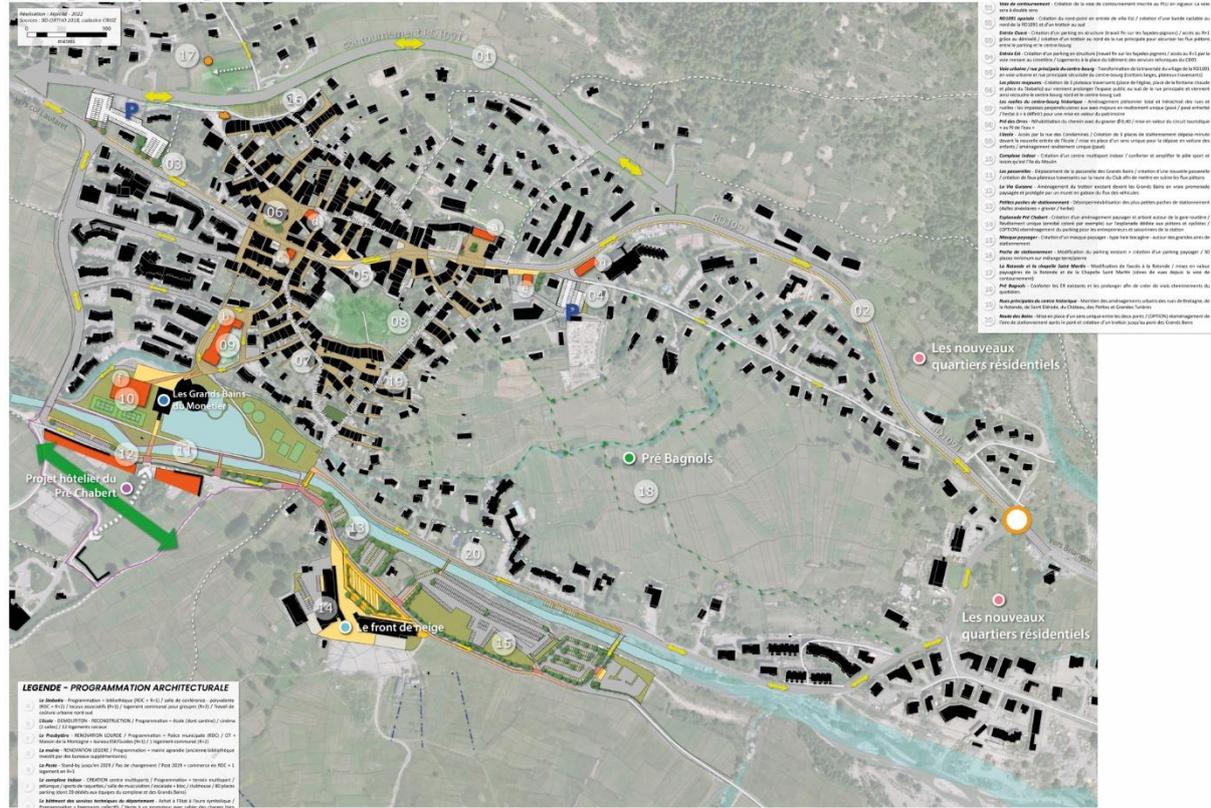


Photo du travail du groupe n°4 (pas de modification apportée sur le plan fourni)

Remarques :

- RAS

Groupe 5 :

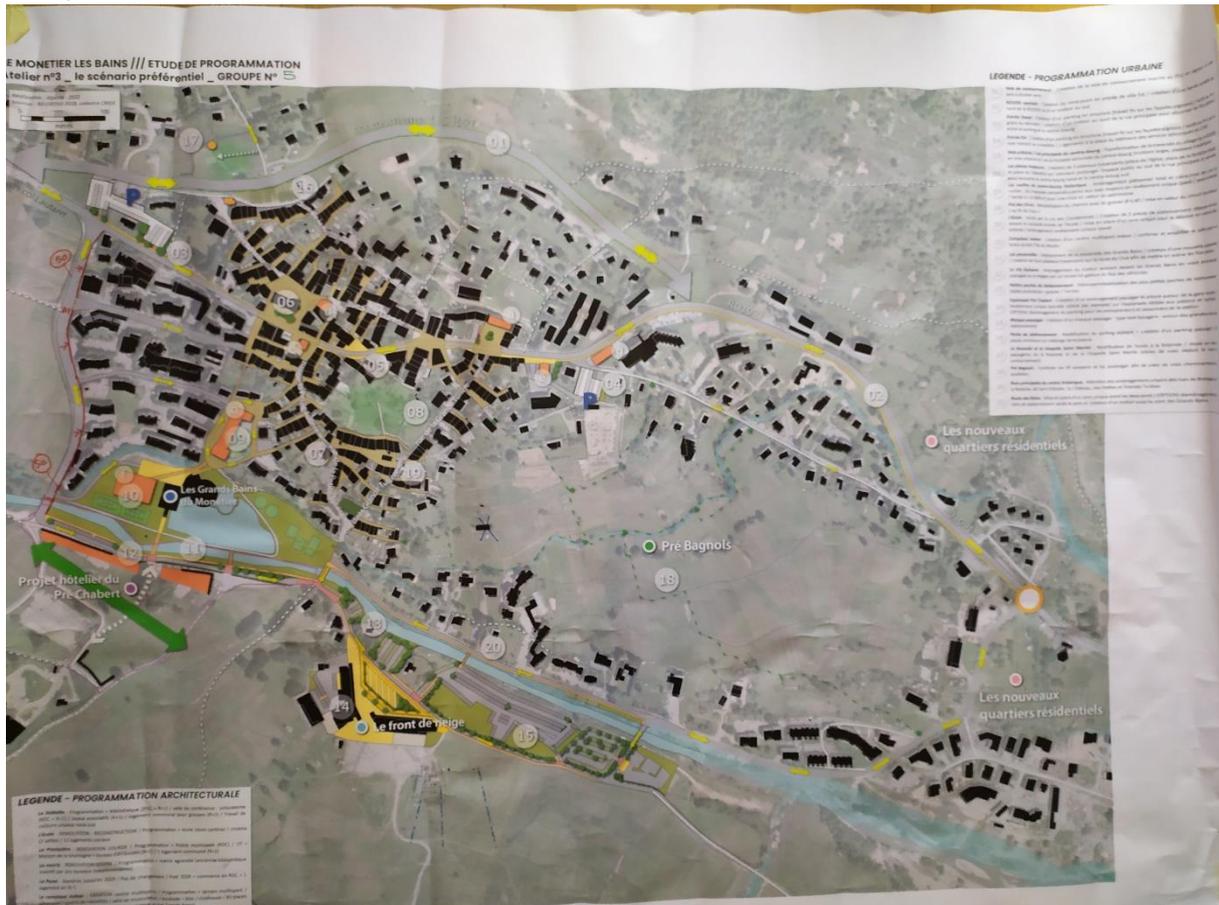


Photo du travail du groupe n°5

Remarques :

- Route du Club > souhaite voir la création d'une voie piétonne le long de la route.
- Augmentation du stationnement > gratuité des parkings.
- Bande piétonne à l'entrée haute du village, route du club.
- Création d'un masque paysager, type haie bocagère pour préserver les secteurs agricoles (Pré Bagnols et Pré Chabert, le futur hôtel et la halte du Pré Chabert)
- Véhicules électriques ? bornes de recharge ?

Groupe 6 :

LE MONETIER LES BAINS /// ETUDE DE PROGRAMMATION

Atelier n°3_ le scénario préférentiel _ GROUPE N°

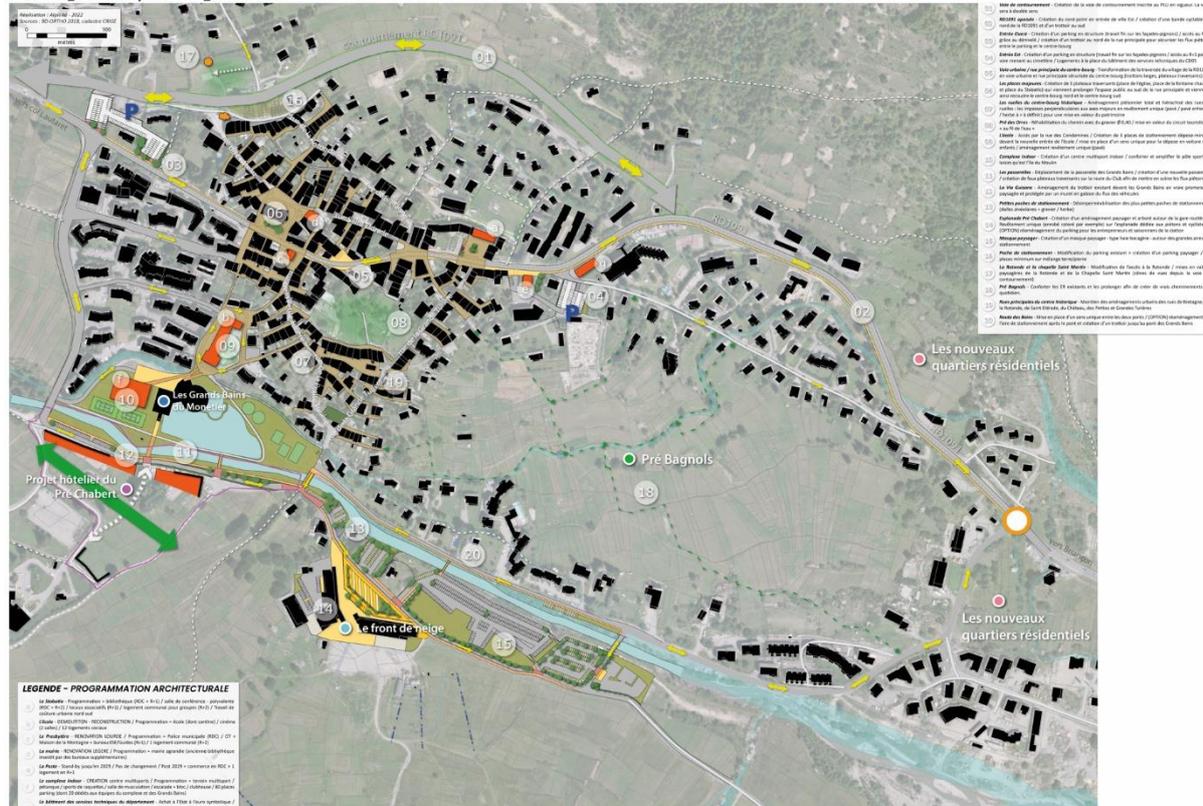


Photo du travail du groupe n°6 (pas de modification apportée sur le plan fourni)

Remarques :

- Le pont des Charmettes (parking caravanes) sans trottoir > il faut sécuriser les flux piétons.
- Route des Grands Bains > parking des cars le week-end pas aménagé.
- RD1091 > mettre ligne blanche continue + panneaux lumineux pour faire ralentir.
- Habitants des Pellanches : sécurité non garantie selon le plan > comment traverse-t-on la route de contournement pour rejoindre le trottoir ?

Groupe 7 :

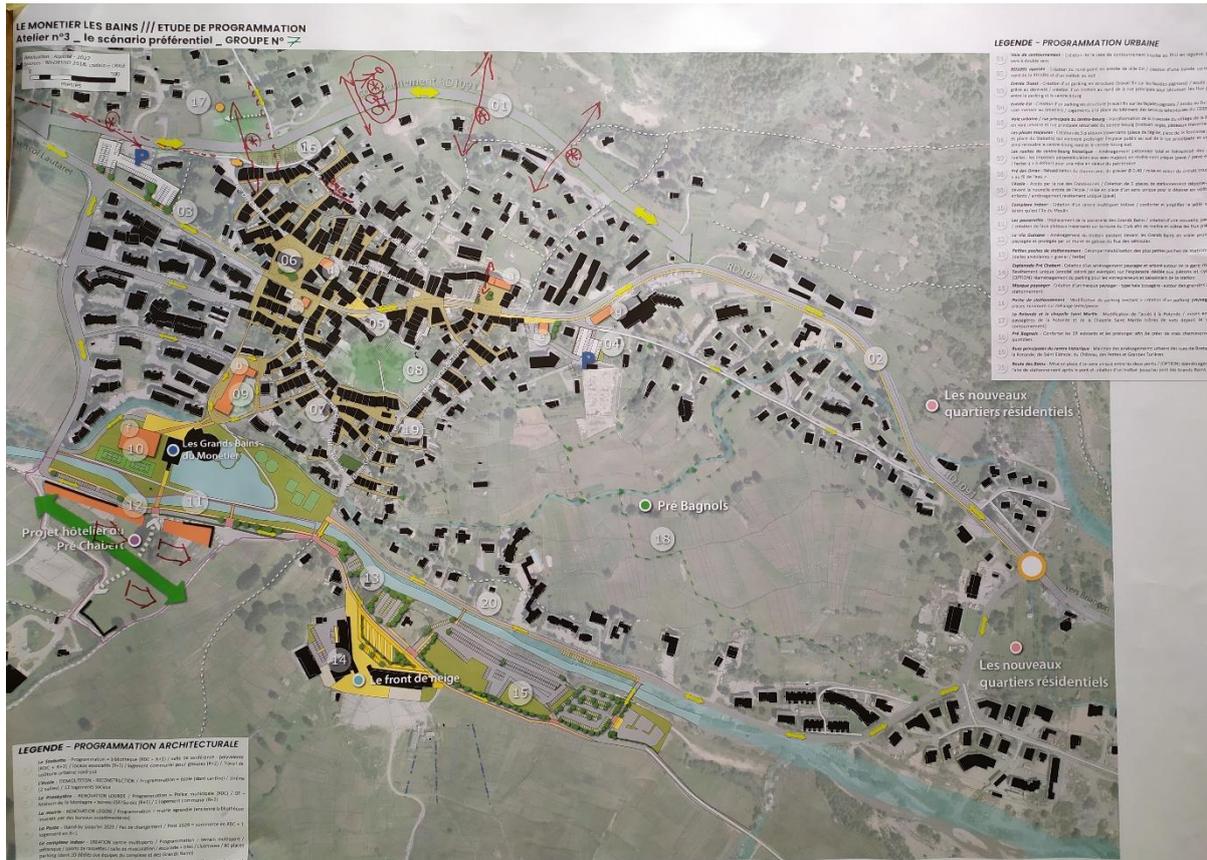


Photo du travail du groupe n°7

Remarques :

- Attention aux traversées des piétons et cyclistes sur la voie de contournement. Cela n'apparaît pas sur le plan.
- Le projet hôtelier du Gros Moutas n'est pas dessiné.
- Marquer le passage de la place du Stabatio vers le quartier à l'arrière sur le plan.

Groupe 8 :



Photo du travail du groupe n°8

Remarques :

- La voie de contournement > quand ?
- Penser aux logements saisonniers.
- Penser aux zones de livraisons.
- Cheminement léger vers la station.
- Presbytère = maintien des salles paroissiales.



Conclusion

Au cours de la restitution, Monsieur le Maire ainsi que Nicolas Breuillot apportent des réponses aux interrogations exprimées.

- **Projet hôtelier Pré-Chabert** : Aux vues des nombreuses questions qui émanent de ce programme, une réunion publique va être organisée par la mairie. Les participants ont notamment regretté le fait que le projet ne soit pas retranscrit sur les plans de l'étude. Monsieur le Maire rappelle que le projet architectural vient tout juste d'être sélectionné. La réunion d'information permettra de le présenter.
- **Création de logements supplémentaires et de logements saisonniers** : Monsieur le Maire rassure les participants sur le fait que cette préoccupation est bien prise en compte à l'échelle des élus et que des réflexions sont en cours sur ce sujet (Pré Coueyneaux, etc.).
- **Craintes sur la traversée de la voie de contournement** : des traversées de la voie sont évidemment prévues. Nicolas Breuillot précise que l'étude intègre une liaison avec les quartiers existants notamment au nord et à l'ouest. Le document graphique sera retravaillé afin de traduire cela.
- **Stationnement des bus à l'Est des Grands Bains** : un manque d'aménagement est exprimé par plusieurs tables. Nicolas Breuillot prend note des remarques et précise qu'elles seront intégrées.
- **Inquiétude quant aux parkings en structure** : Nicolas Breuillot répond sur le fait que ces derniers utilisent la topographie naturelle du terrain et qu'ils ne montent qu'en R+1. Leur impact est aussi modéré par un travail des façades important qui sera demandé aux équipes de Maîtrise d'œuvre (intégration paysagère et échelle du bourg respectées).

Nicolas Breuillot remercie tous les participants pour leur travail. L'ensemble des restitutions des groupes de travail montre une validation dans son ensemble du scénario pressenti. Des précisions complémentaires seront ajoutées sur le plan du scénario préférentiel suite aux résultats de l'atelier participatif.

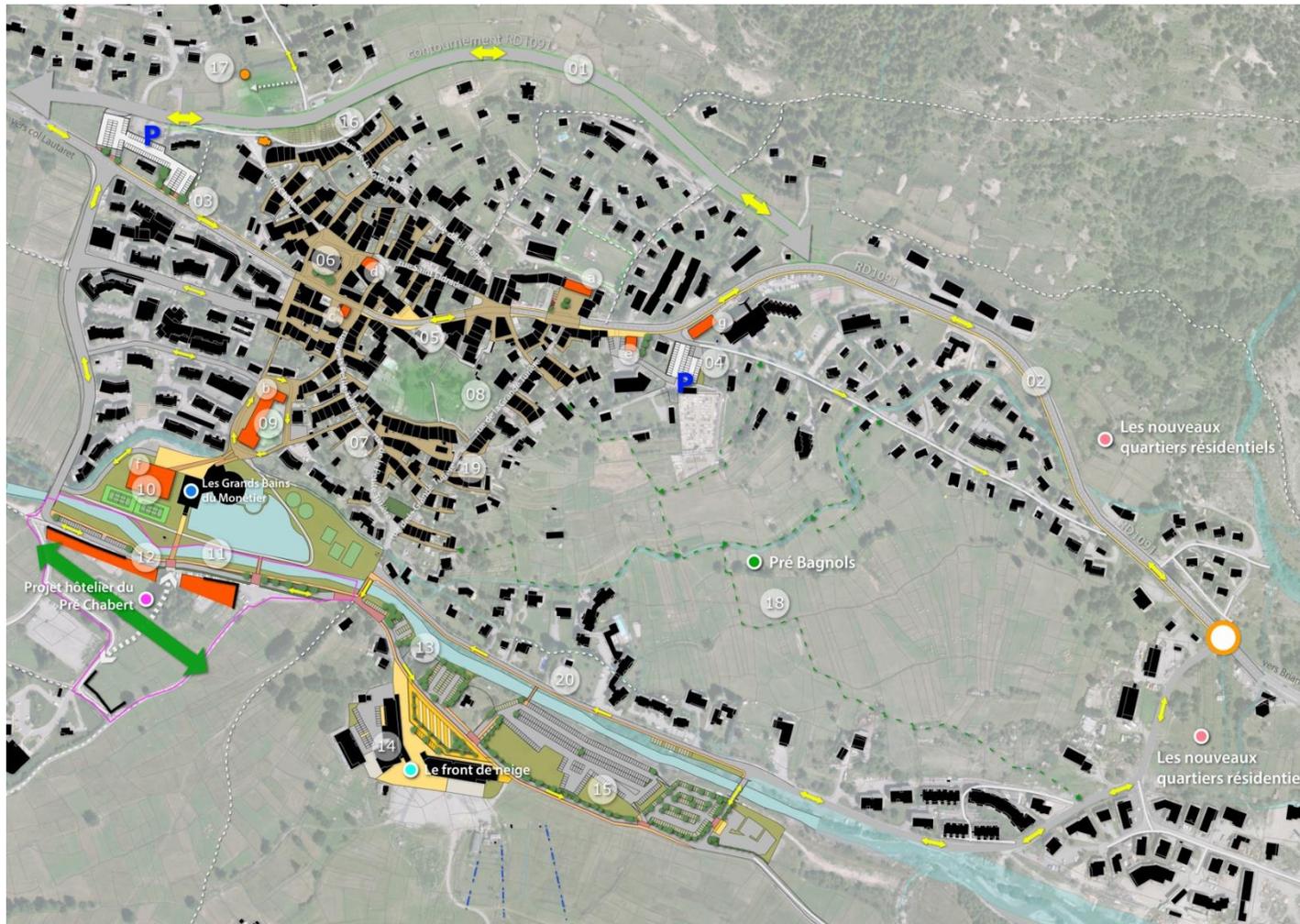
Monsieur le Maire remercie également les habitants de s'être déplacés pour cet atelier et d'avoir fait part de leurs commentaires et remarques.

Monsieur le Maire rappelle combien la participation des habitants est importante et invite ensuite les participants et animateurs de l'atelier à un pot de l'amitié.

Photos de l'atelier participatif n°3



ANNEXES : Plan schématique du scénario préférentiel et programmes architecturaux envisagés



LEGENDE - PROGRAMMATION URBAINE

- 01 **Voie de contournement** - Création de la voie de contournement inscrite au PLU en vigueur. La voie sera à double sens
- 02 **RD1091 apaisée** - Création du rond-point en entrée de ville Est / création d'une bande cyclable au nord de la RD1091 et d'un trottoir au sud
- 03 **Entrée Ouest** - Création d'un parking en structure (travail fin sur les façades-pignons) / accès au R+1 grâce au dénivelé / création d'un trottoir au nord de la rue principale pour sécuriser les flux piétons entre le parking et le centre-bourg
- 04 **Entrée Est** - Création d'un parking en structure (travail fin sur les façades-pignons) / accès au R+1 par la voie menant au cimetière / Logements à la place du bâtiment des services techniques du CD05
- 05 **Voie urbaine / rue principale du centre-bourg** - Transformation de la traversée du village de la RD1091 en voie urbaine et rue principale sécurisée du centre-bourg (trottoirs larges, plateaux traversants)
- 06 **Les places majeures** - Création de 3 plateaux traversants (place de l'église, place de la fontaine chaude et place du Stabatio) qui viennent prolonger l'espace public au sud de la rue principale et viennent ainsi recoudre le centre-bourg nord et le centre-bourg sud.
- 07 **Les ruelles du centre-bourg historique** - Aménagement piétonnier total et hiérarchisé des rues et ruelles : les impasses perpendiculaires aux axes majeurs en revêtement unique (pavé / pavé enherbé / herbe à > à définir) pour une mise en valeur du patrimoine
- 08 **Pré des Orres** - Réhabilitation du chemin avec du gravier Ø 0,40 / mise en valeur du circuit touristique « au fil de l'eau »
- 09 **L'école** - Accès par la rue des Condamines / Création de 3 places de stationnement dépose-minute devant la nouvelle entrée de l'école / mise en place d'un sens unique pour la dépose en voiture des enfants / aménagement revêtement unique (pavé)
- 10 **Complexe indoor** - Création d'un centre multisport indoor / conforter et amplifier le pôle sport et loisirs qu'est l'île du Moulin
- 11 **Les passerelles** - Déplacement de la passerelle des Grands Bains / création d'une nouvelle passerelle / création de faux plateaux traversants sur la route du Club afin de mettre en scène les flux piétons
- 12 **La Via Guisane** - Aménagement du trottoir existant devant les Grands Bains en vraie promenade paysagée et protégée par un muret en gabion du flux des véhicules
- 13 **Petites poches de stationnement** - Désimperméabilisation des plus petites poches de stationnement (dalles alvéolaires + gravier / herbe)
- 14 **Esplanade Pré Chabert** - Création d'un aménagement paysager et arboré autour de la gare routière / Revêtement unique (enrobé coloré par exemple) sur l'esplanade dédiée aux piétons et cyclistes / (OPTION) réaménagement du parking pour les entrepreneurs et saisonniers de la station
- 15 **Masque paysager** - Création d'un masque paysager - type haie bocagère - autour des grandes aires de stationnement
- 16 **Poche de stationnement** - Modification du parking existant > création d'un parking paysager / 30 places minimum sur mélange terre/pierre
- 17 **La Rotonde et la chapelle Saint Martin** - Modification de l'accès à la Rotonde / mises en valeur paysagères de la Rotonde et de la Chapelle Saint Martin (cônes de vues depuis la voie de contournement)
- 18 **Pré Bagnols** - Conforter les ER existants et les prolonger afin de créer de vrais cheminements du quotidien.
- 19 **Rues principales du centre historique** - Maintien des aménagements urbains des rues de Bretagne, de la Rotonde, de Saint Eldrade, du Château, des Petites et Grandes Turières
- 20 **Route des Bains** - Mise en place d'un sens unique entre les deux ponts / (OPTION) réaménagement de l'aire de stationnement après le pont et création d'un trottoir jusqu'au pont des Grands Bains

LEGENDE - PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

- a **Le Stabatio** - Programmation = bibliothèque (RDC + R+1) / salle de conférence - polyvalente (RDC + R+2) / locaux associatifs (R+1) / logement communal pour groupes (R+2) / Travail de couture urbaine nord-sud
- b **L'école** - DEMOLITION - RECONSTRUCTION / Programmation = école (dont cantine) / cinéma (2 salles) / 12 logements sociaux
- c **Le Presbytère** - RENOVATION LOURDE / Programmation = Police municipale (RDC) / OT + Maison de la Montagne + bureau ESF/Guides (R+1) / 1 logement communal (R+2)
- d **la mairie** - RENOVATION LEGERE / Programmation = mairie agrandie (ancienne bibliothèque investie par des bureaux supplémentaires)
- e **La Poste** - Stand-by jusqu'en 2029 / Pas de changement / Post 2029 = commerce en RDC + 1 logement en R+1
- f **Le complexe indoor** - CREATION centre multisports / Programmation = terrain multisport / pétanque / sports de raquettes / salle de musculation / escalade + bloc / clubhouse / 80 places parking (dont 20 dédiés aux équipes du complexe et des Grands Bains)
- g **Le bâtiment des services techniques du département** - Achat à l'Etat à l'euro symbolique / Programmation = logements collectifs / Vente à un promoteur avec cahier des charges bien précis

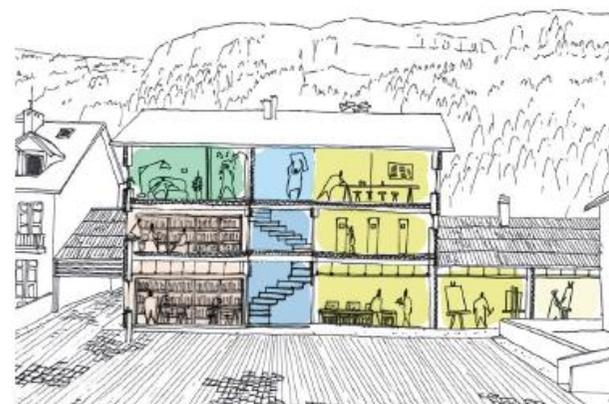
LE STABATIO

Requalification

Bibliothèque, multi-activité, locaux associations, logement communal



Programme	Surface utile
Bibliothèque	95 m ²
Zone mutualisée Salle d'activité 1	47 m ²
Locaux associations et communes	88 m ²
Logement communal groupe	48,5 m ²



a)

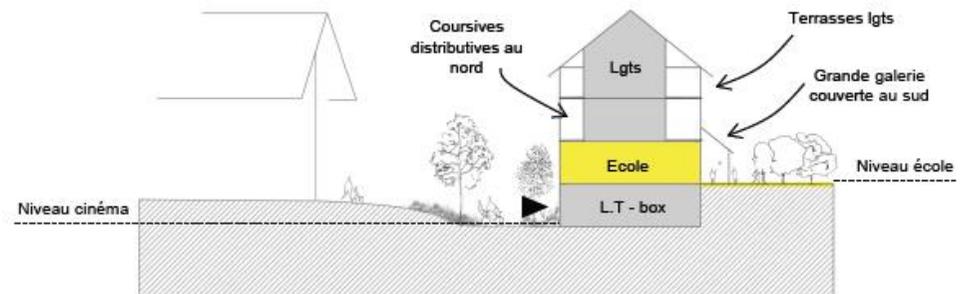


L'ÉCOLE Reconstruction

Ecole, cinéma, logements collectifs



Programme	Surface utile
Cinéma	320 m ²
Ecole + Réfectoire	720 m ²
Logements	772 m ² (12 logements)



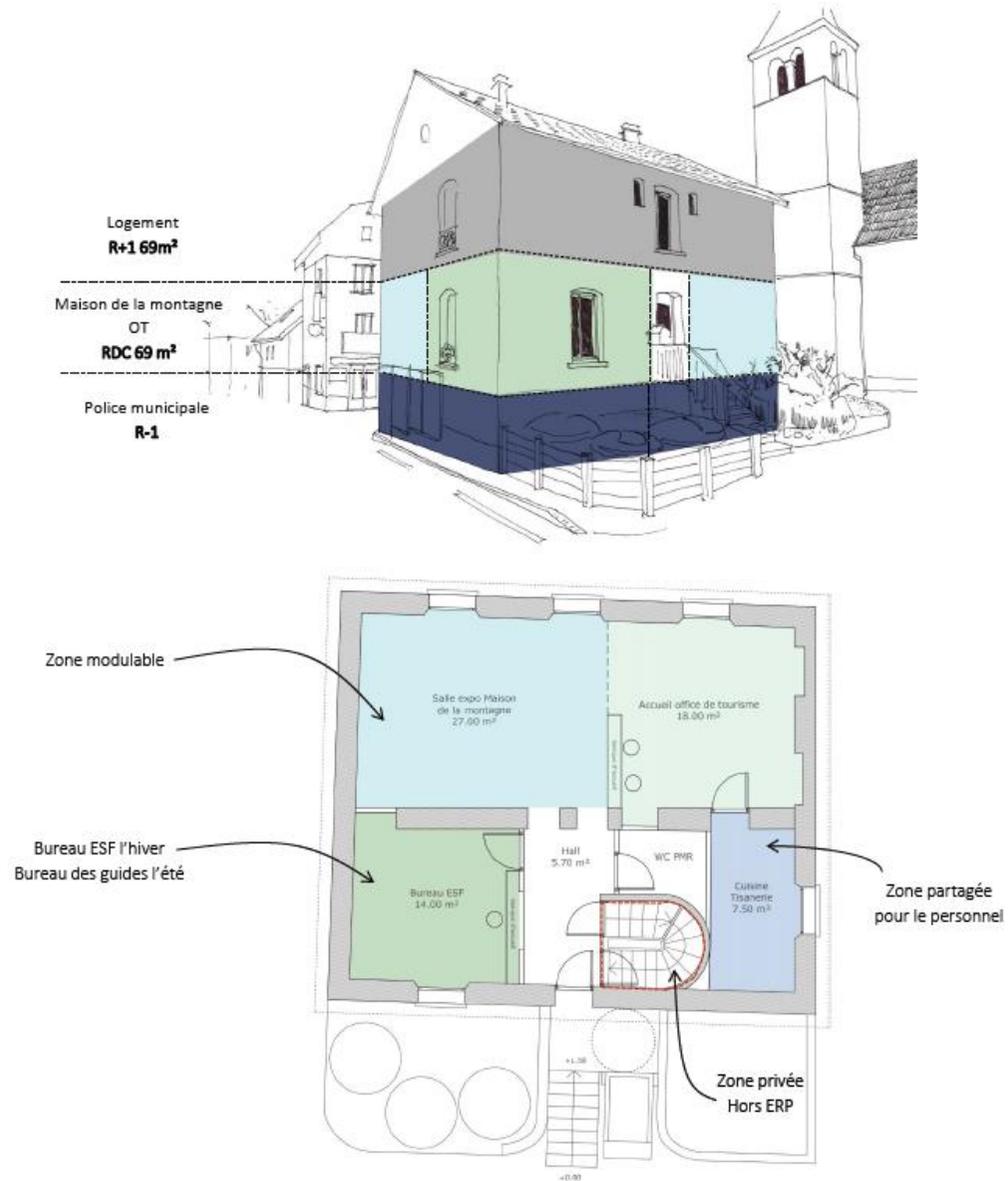
b)



LE PRESBYTÈRE

Requalification

Police municipale, Office du tourisme,
Maison de la montagne, un logement

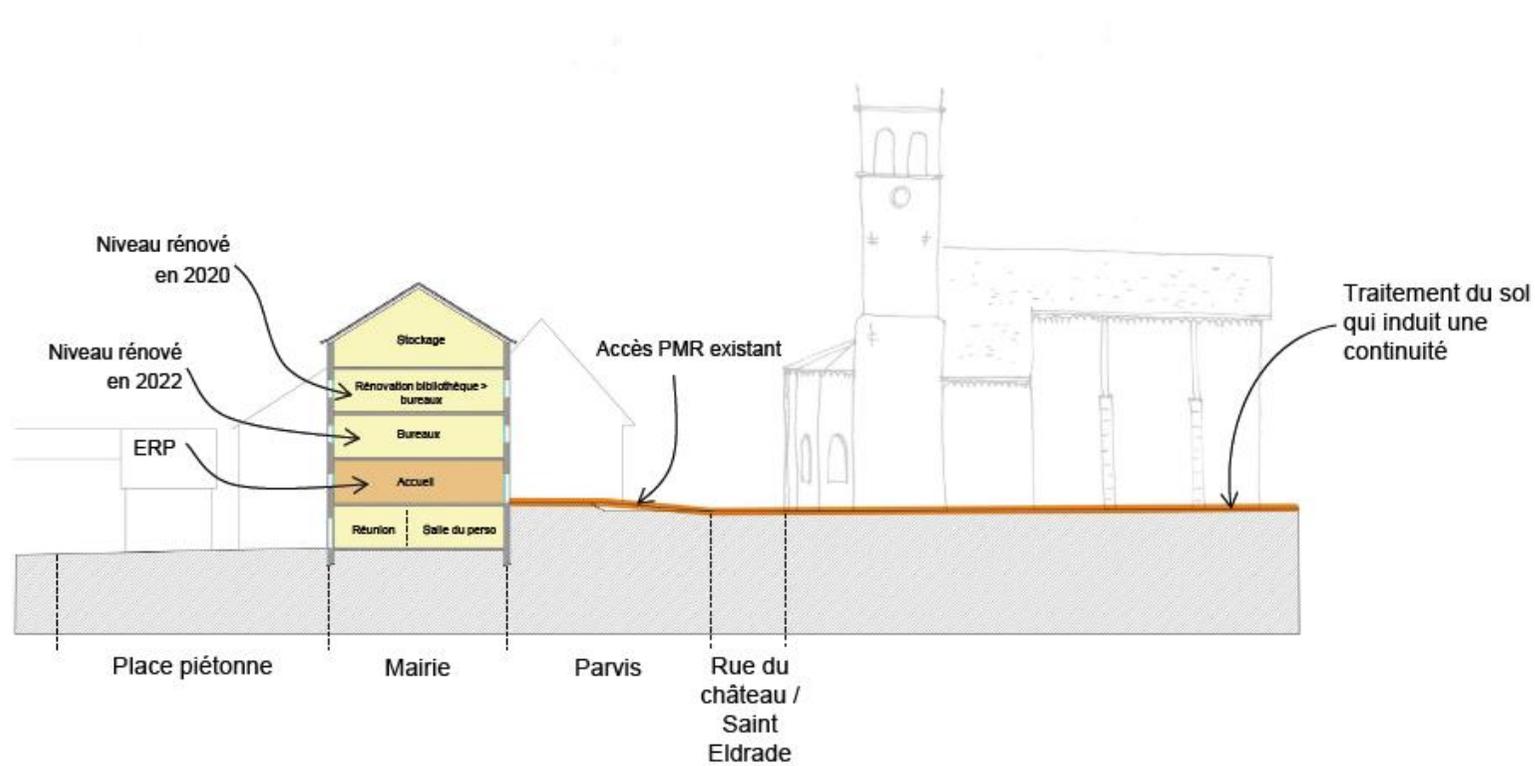


c)

LA MAIRIE

Rénovation partielle

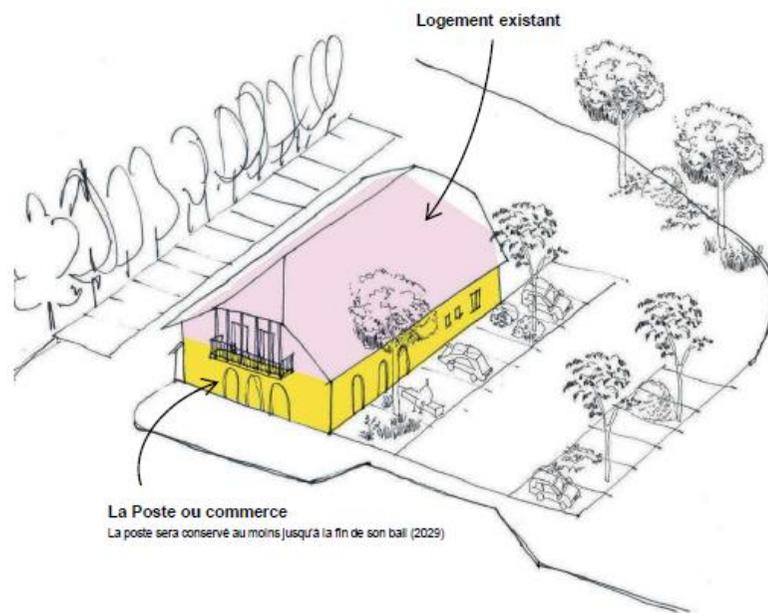
Niveau de la bibliothèque converti en bureaux supplémentaires et rafraîchissement du RDC



d)

e) LA POSTE
Inchangé

Programme conservé : poste et logement



La Poste ou commerce
 La poste sera conservé au moins jusqu'à la fin de son bail (2029)

g) BÂTIMENT TECHNIQUE CD05
Requalification ou reconstruction

Création de logements collectifs

Combles aménageables

R+1
190 m²

Grand volume
RDC 290 m²



OPT 1	OPT 2
Réhabilitation	Démolition et construction neuve
Création de 9 logements	Création de 12 logements Construction neuve R+2